e Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 13 MARS 1918 — No. 1

ministration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
ce-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Les nationalités dans l'Ouest

Au sujet de la convention de Saskatoon, nous disions la semaine ière que "le fanatisme n'avoit sans doute pas prévu toute la portée s actes, mais qu'il doit, coûte que coûte, en subir les conséquences" Au nombre de ces conséquences, pourtant faciles à prévoir, se e précisément celle que l'élément anglais devait avant tout r: l'hostilité de tous contre lui. Au lieu de se gagner la sym- ie des diverses nationalités par une attitude modérée, il a créé elles des ressentiments profonds qui retarderont indéfiniment êve d'assimilation anglo saxonne et la réalisation de ses utopies rialistes.

La loi des élections de guerre qui enleva aux étrangers natura- le droit de vote avait déjà fait un grand pas dans cette voie. Ce ne atteinte à la liberté, une injustice inqualifiable, une mesure ienne pure et simple.

La rage qui pousse les fanatiques à ne réclamer que l'enseigne- de l'anglais dans les écoles n'est qu'une manifestation de la e mentalité boche.

* * *

Or, le monde est en guerre aujourd'hui pour savoir enfin qui ortera, de la mentalité boche s'appuyant uniquement sur la ou de l'autre s'inspirant des principes chrétiens du droit et justice.

Nous croyons au triomphe définitif de la justice sur la force, ne les peuples l'auront suffisamment mérité par leurs souffrances r complet retour à Dieu. Nous croyons aussi au triomphe de la justice dans notre pays, malgré le déchaînement conti- du fanatisme qui nous en éloigne, malgré la fureur des passions euglement des préjugés. Mais la lutte sera longue.

En dehors de toute autre circonstance, notre seule mentalité ique et française nous tracerait notre devoir et nous assignerait poste dans cette lutte.

Même si nous n'étions pas directement attaqués par ces farouches s de l'anglais exclusif, nous saurions encore leur dire: Soyez Pour l'honneur du Canada n'implantez pas ici les méthodes nnes. Nous sommes, nous, les premiers citoyens du pays et n'entendons pas que vous en fassiez un pays d'ostracisme et annie.

e Canada n'est ni un pays anglais ni un pays français: c'est un élingue. Tel l'ont voulu les lois de son histoire. Français par dation, britannique par le sort des armes, le Canada se compose x grandes races fondamentales qui sont ici pour y rester et pour lopper sur un pied de parfaite égalité. L'absorption d'une r l'autre est une utopie aussi funeste que chimérique. Cela era jamais.

ous sommes de ceux qui ont toujours protesté contre la poli- l'immigration à outrance qui a peuplé l'Ouest de toutes les lités de l'Europe. Des problèmes très graves que seul le temps dénoncer à sa manière devaient nécessairement surgir des l'une telle politique. On dira peut-être: les Etats-Unis ont e expérience avant nous et ils ont bâti une nation américaine mosaïque de peuples. Oui, jusqu'à un certain point, mais oublie pas qu'aux Etats-Unis il y a toujours eu un vif sen- national, un sentiment *américain*, tandis que chez nous le nt national, le sentiment *canadien*, n'existe un peu que chez adiens français et à peu près pas du tout chez les Anglo-Cana- il est remplacé par le colonialisme servile et l'impérialisme eux.

problème des nationalités est posé et ce ne serait pas trop de e parfois des deux éléments fonciers de la nation pour le .

* * *

Canada est un pays franco-anglais ou anglo-français (selon s considérez la priorité de fondation ou la priorité du nombre), ucune façon ce n'est un pays *anglais* comme le hurlent sans s outranciers barbares qui se considèrent ici comme des sim- hes en pays conquis et font litière de tous les droits de toute ationalité.

-que l'on réclame l'enseignement de l'anglais dans les écoles ada, nous n'y avons aucune objection, comme d'ailleurs les eux-mêmes ne devraient pas en avoir si nous réclamions le dans leurs écoles. Nous ne le faisons pas, parce qu'il nous ue cela regarde les affaires de chacun, mais nous serions aussi droit de réclamer d'eux qu'ils apprennent le français, puisque est de droit aussi français qu'anglais. Quelle différence de ment entre les deux races !

s d'objection donc contre l'enseignement de l'anglais et en citoyens de nationalité étrangère concordent aussi par simple ilitaire.

où nous nous séparons complètement d'avec nos compatriotes ue anglaise c'est lorsqu'ils réclament *l'enseignement exclusif* lais..

cela, non, jamais. Nous nous y opposons de toutes nos forces nous y opposerons toujours pour un double motif très ferme nable:

bord, parce que l'on nous englobe dans un même ostracisme nationalités étrangères, comme si nous n'avions pas déjà ts bien établis à notre langue du seul fait que nous sommes ateurs de ce pays:

Et ensuite, parce que nous ne voudrions jamais appliquer à qui que ce soit des mesures si contraires à la liberté.

Notre mentalité catholique et française répugne absolument à toute mesure qui viole le droit naturel des parents de faire enseigner la langue maternelle à leurs enfants. Il faut être devenu boche, c'est-à-dire dépravé par le protestantisme ou l'irréligion pour en venir là, et Dieu merci cela n'entre pas même dans notre pensée. Aussi bien, la province de Québec où nous sommes les maîtres est le pays au monde où l'éducation et la religion jouissent de la plus grande liberté. Nous en sommes fiers et nous voulons nous défendre de toute influence qui pourrait amoindrir en nous ce concept intégral de la liberté qui ne se sépare pas non plus de la pratique de la foi.

Dans l'Ouest où nous sommes la minorité, nous avons à subir les assauts du fanatisme qui nous vise plus encore que les nationalités étrangères, puisque la lutte est au fond plutôt contre la religion que contre la nationalité. Les autres nationalités sont attaquées en même temps que nous. Ensemble nous allons nous défendre et barrer le passage aux boches. Honni soit qui mal y pense!

SIMPLES NOTES

Par décret de la S. Congrégation des Rites, confirmé par Sa Sainteté Benoit XV, la fête de saint Joseph fixée au 19 mars, est élevé au rang de fête double de première classe, sans octave. Cette fête au Canada cependant n'est pas fête d'obligation. Saint Joseph fut choisi pour patron du Canada par les Récollets et la compagnie des Cent-Associés dès les débuts de la colonie en 1637, et toujours la dévotion à ce grand saint a été très vive dans notre pays.

* * *

On annonce que l'éminentissime archevêque de Rouen a remis au Saint-Père, de la part de S. G. l'évêque d'Orléans, un dossier concernant Jeanne d'Arc. C'est hier que la Sacrée Congrégation des Rites a commencé l'examen des miracles présentés pour sa canonisation.

* * *

Sous les titres respectivement de "Fanatisme" et "Bonne entente", la Libre Parole *et le* Manitoba *ont publié un excellent article sur la convention de Saskatoon. "La kultur, vraiment, conclut la* Libre Parole, *a établi ses pénates ailleurs que dans la patrie du kaiser... Ces gens n'ont qu'une ambition: c'est d'atteindre au degré d'intolérance auquel ont atteint les Prussiens en Alsace Lorraine: ils y réussiront, s'ils ne l'ont déjà fait." "Eh bien, messieurs, leur dit fièrement le* Manitoba, *faites comme vous voudrez, mais vous vous briserez le crâne sur un mur de pierre... Nous ne céderons pas!"*

* * *

Le collège classique d'Edmonton compte maintenant 100 pensionnaires. Il est de première importance pour la survivance française et catholique dans l'Ouest que nos familles franco-canadiennes fassent donner au plus grand nombre possible de leurs enfants un bon cours d'études dans un collège bilingue.

* * *

Le Dr Nicholson, secrétaire de l'Université McGill, à Montréal, a fait récemment dans une conférence, une violente sortie contre la langue française et l'Eglise catholique. A la suite d'une protestation de Mgr Bruchési, le recteur de l'Université, sir William Peterson, a nettement désavoué l'attitude de son subordonné et dégagé la responsabilité du McGill.

* * *

Le secrétaire de la Guerre aux Etats-Unis, N. D. Baker, vient d'arriver à Paris. Il restera en France assez longtemps pour faire une inspection complète de l'armée américaine et avoir d'importantes conférences avec les autorités militaires des Alliés.

On annonce l'arrivée en Amérique d'un jeune "as" français de 20 ans, le lieutenant Constant Soullier, qui a abattu quinze aéroplanes allemands au cours des deux dernières années.

* * *

La population catholique de l'archidiocèse de St-Boniface est de 29,051, dont 21,525 de langue française.

* * *

On annonce la mort, à Saint-Boniface, d'un français, M. Albert Contant, qui fut le premier à construire un aéroplane au Canada. Il n'était âgé que de 31 ans et était venu au pays en 1906.

* * *

Le Saskatoon Phoenix *est d'avis que le gouvernement actuel, avec un seul ministre catholique et pas un seul Canadien français, ne peut être appelé un "gouvernement d'union."*

* * *

Sur les 3,085 jeunes gens arrêtés pour ne pas s'être conformés aux prescriptions de la loi du service militaire, il y en a 636 pour le Québec et 848 pour les districts de Toronto et de Kingston. Des insoumis qui n'ont pas encore été appréhendés, Toronto en compte à lui seul 1,357, contre tout le Québec, 744. Où sont les tire-au-flanc?...

* * *

Me L. J. Loranger, représentant de la province de Québec dans le Conseil du Service militaire, déclare que la deuxième classe (celle des hommes mariés) ne sera pas appelée tant qu'on n'aura pas extirpé par tous les moyens possibles tout ce qu'il y a de bon et de disponible dans la première classe.

* * *

Le juge d'appel central Duff a rejeté les demandes d'exemption de 2,000 employés de banques. Au commencement de l'année, les banques du Canada avaient à leur service 11,872 hommes et 6,775 femmes. Depuis le commencement de la guerre jusqu'en janvier dernier, 7,742 employés de banques se sont enrôlés.

* * *

La législature ontarienne a décidé de remettre ses élections jusqu'après la guerre. M. Dewart, député de Toronto-sud-ouest, a été le seul à s'opposer à cette mesure qu'il a déclarée anti-constitutionnelle.

* * *

Les Américains ont fabriqué des canons de 10, de 12 et de 14 pouces qui sont maintenant en usage sur le front français et sur le front italien.

* * *

Le nouvel assistant aviseur légal de la ville de New-York, M. Charles E. Lalanne est un Canadien français. Il a fait son cours au collège de Montréal et ses études légales à l'Université Laval.

Notre 8ème année

Avec le présent numéro le *Patriote de l'Ouest* commence sa huitième année.

A la Divine Providence qui nous a prêté vie et nous la conserve, nous adressons ici nos premiers remerciements.

Le drapeau du Sacré-Cœur, qui enlace de ses plis le titre même de notre journal, est l'étendard sous lequel nous combattons. Il affirme constamment la raison d'être de notre œuvre, il est un gage de puissante protection et nous voulons qu'il soit toujours notre vivante inspiration dans la cause que nous défendons. C'est donc avec une sereine confiance que nous envisageons l'avenir tout en remerciant Dieu de nous avoir permis de durer et même de progresser d'année en année depuis huit ans.

A l'occasion de cet anniversaire, qu'il nous soit permis aussi d'exprimer notre vive gratitude à tous ceux qui contribuent au maintien et au développement de l'œuvre par leur collaboration généreuse ou leur support financier. Nous désirons remercier tout spécialement nos fidèles correspondants et tous ceux qui s'efforcent de faire connaître et de propager le journal dans leurs milieux respectifs. L'appui croissant du public nous a déjà permis de réaliser diverses améliorations. Notre espoir est de pouvoir faire mieux encore, si l'on veut bien nous aider et nous avons besoin du concours de tous pour que le journal vive, progresse et grandisse.

Encore des chiffres sur les élections

Lors des élections de 1911, le gouvernement, avec une majorité de 44 au parlement, avait une majorité populaire de 31,630 seulement. En 1917, le gouvernement unioniste a une majorité populaire de 288,713 et aura une majorité de 70 au parlement.

Le vote de l'opposition dans Québec, 243,473, représente moins d'un tiers de l'opposition totale dans le pays, 759,867.

Le Québec a donné 243,473 voix contre la politique unioniste, tandis que le reste du pays en a donné plus de 516,000. Il y a donc, dans les provinces dites anglaises, deux fois plus d'électeurs anticonscriptionnistes que dans le Québec.

Mais voilà qui est plus grave: l'Ontario a enregistré 268,218 bulletins contre le cabinet unioniste. Toutes proportions gardées, le vote anticonscriptionniste a donc été aussi fort dans l'Ontario que dans le Québec; numériquement, il l'a été davantage.

Nos insulteurs patentés sont priés de noter qu'en fin de compte, la province de Québec n'est pas plus "slacker" que sa loyale voisine.

Un directeur de journal, ancien député du Minnesota, est condamné à trois mois de prison et $200 d'amende pour avoir publié un article tendant à décourager l'enrôlement.

* * *

Le soldat Cyrille Morissette de West Quincy près de Boston est le premier combattant de la Nouvelle Angleterre qui soit tombé face à l'ennemi.

La bataille continue

La bataille continue

Au lendemain de la convention de Saskatoon, le *Star* de cette ville annonçait que l'agitation au sujet de la question des langues avait atteint son but pour le moment et qu'elle devait cesser. La feuille qui depuis plusieurs semaines semait le vent aux quatre coins de la province redoutait, un peu tard, la tempête qu'elle entrevoyait enfin. Pour tous les esprits clairvoyants, la lutte, au contraire, ne faisait que commencer, et c'est ce que les événements nous confirment de jour en jour.

Le mouvement de protestation, inauguré par les commissaires d'écoles franco-canadiens dès leur retour de Saskatoon inquiète à son droit l'élément anglais modéré. Le *Phoenix*, qui semble s'en faire de plus en plus le porte-voix,—ce dont nous le félicitons sincèrement—publiait samedi dernier un résumé fidèle de l'article de tête paru dans le PATRIOTE du 6 courant, dans lequel nous préconisions la rupture avec la *Saskatchewan School Trustees Association*.

Dans sa page éditoriale du même jour, notre confrère anglais de Saskatoon publie un important article de deux colonnes sur la "question des langues". Il y fait l'historique des droits du français dans la province et conclut à la suppression, à l'école, de toutes les langues autres que l'anglais, à l'exception du français qui se trouve protégé par la loi.

Des différents éléments non anglais qui luttent en faveur de leurs langues respectives, les Canadiens français, dans l'esprit du rédacteur du *Phoenix*, sont seuls à redouter parce qu'ils sont seuls à avoir des droits constitutionnels. Au reste, voici sa conclusion, qui ne manque pas de piquant:

"Les Canadiens français ont déjà décidé de se retirer de l'Association provinciale des commissaires d'école. Ceci est regrettable. Si la convention avait adopté un point de vue plus modéré ou avait été guidée par des hommes au courant des droits constitutionnels du français au Canada, on se serait efforcé d'en venir à une solution pratique sur la question du français. On parle beaucoup à tout propos des buts de guerre et de la démocratie, des droits des nationalités et des races, de la tyrannie de la Prusse en Pologne; mais la pratique chez nous n'est pas toujours en harmonie avec les principes, ni en esprit, ni en action. Nous ignorons quelle stratégie ou quelles tactiques les Canadiens français et autres peuvent employer; mais il est important d'empêcher la mobilisation des éléments d'une lutte sur la question des langues à l'école."

Convention des instituteurs de la Saskatchewan

La dixième convention annuelle des instituteurs de la Saskatchewan se tiendra à Saskatoon du 1er au 5 avril. Le Dr Henry Suzzallo, de l'Université de Washington, Seattle, parlera sur différents sujets. Le Dr Norman Black, principal du Collegiate Institute de Régina, discutera le rapport de l'enquête sur le système d'éducation de la Saskatchewan.

Défendons-nous

Plusieurs journaux de l'Est, le *Droit*, le *Devoir*, et l'*Action Catholique* notamment, ont fait écho à l'historique convention des commissaires d'école de la Saskatchewan. M. Omer Héroux note en ces termes la leçon qui se dégage de l'événement:

"Les notes que nous extrayions hier du *Patriote de l'Ouest* montrent bien l'état d'esprit de nos adversaires de là-bas. Le fait est qu'ils s'y seraient pris exprès pour donner une complète exhibition du fond de leur âme qu'ils n'y auraient pas mieux réussi. En écartant avec le même mépris furieux les plaidoyers du médecin galsacien, du prêtre polonais et du prêtre français parlant en uniforme de soldat—toutes ces victimes de l'Allemagne pour lesquelles ils prétendent avoir tant de sympathie; en hurlant qu'ils ne font aucune distinction entre le français et l'allemand, ils se sont composé un portrait qui restera. D'ailleurs, ils n'ont fait que crier sur un mode éclatant ce que bien d'autres parmi eux déjà nous avaient dit d'un bout à l'autre du pays, ce qu'ils nous avaient prouvé surtout.

De cela, il n'y a pas lieu de s'alarmer inutilement: ces colères et ces menaces sont très anciennes; il n'y a qu'à faire comme nos compatriotes de la Saskatchewan: travailler et s'organiser. En même temps qu'on hurlait à la mort, qu'on réclamait leur disparition comme groupe national distinct—car à quoi pourrait autrement viser la proscription du français?—ils discutaient tranquillement les meilleurs moyens de défendre et de fortifier leurs écoles.

Se défendre—avec méthode, avec persévérance, tout est là. Nous avons le droit de vivre: affirmons-le, tout simplement, et prenons les moyens de le faire respecter. Et, surtout, ne nous contentons pas de donner à ceux qui sont aux avant-postes de stériles sympathies. Cherchons l'occasion de les aider: elle ne sera jamais loin.".

Les adieux de M. François Veuillot au Canada

M. François Veuillot a donné une conférence d'adieu à Québec le 1er mars avant de partir pour les Etats-Unis d'où il s'embarquera ensuite pour la France. "C'est, dit-il, pas un miracle plus grand que ceux de Domrémy, de Paray-le-Monial et de la Marne, que la race française a pu, malgré les obstacles, se maintenir sur notre sol."

M. François Veuillot laisse au Canada un profond souvenir. "Jamais, croyons-nous, dit l'*Action Catholique*, fils de France n'a pénétré aussi profondément dans l'âme et dans le cœur canadiens; jamais encore, depuis la séparation, l'âme et le cœur de la patrie de là-bas ne nous sont réapparues avec autant de netteté que sur les lèvres de ce fils de France, chez qui l'amour de la patrie se fusionne d'une façon si harmonieuse et si complète avec celui de l'Eglise."

L'Australie a du blé en abondance, elle pourrait disposer de 150 millions de boisseaux, mais il n'y a pas de bateaux pour le transporter.

Echo de la convention

Echos de la Convention

On nous assure que deux pasteurs protestants portant des noms français ont assisté à notre assemblée tenue le 20 février au soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Ces messieurs étaient-ils venus uniquement attirés par notre bonne société et pour se rendre compte de toute la différence qui existe entre les mœurs françaises et les mœurs anglaises?

Si oui, ils ont dû être satisfaits, souhaitons qu'ils aient trouvé dans l'ambiance du milieu un commencement de conversion.

Mais ne seraient-ils pas venus plutôt pour moucharder? Certains faits qui se sont produits nous le feraient croire. Nous ne pourrions, alors, qu'adresser aux deux pasteurs l'expression du profond mépris que nous éprouvons pour tous ceux qui s'abaissent à pratiquer ce sale métier.

Mais quelque chose de plus intéressant à savoir encore est ceci:

"Qu'est-ce que ces messieurs étaient venus faire à Saskatoon? Très probablement assister à la convention des commissaires, et très probablement aussi, joindre leurs efforts à ceux des étrangleurs du français.

Or, ces messieurs, nous en avons la preuve, ne sont point commissaires d'écoles, et comme [illegible] très probablement à l'avenir, nous leur posons [illegible] quelques questions [illegible].

Messieurs les pasteurs, [illegible] titre avez-vous [illegible] des [illegible] quel but?

A quel titre avez-vous assisté à la convention des commissaires d'écoles? Quels districts avez-vous représentés? Quelle [illegible], vous qui portez des noms français, avez-vous prise?

Une autre question se pose d'elle-même. Si ces messieurs qui ne sont point commissaires ont pu se glisser à la convention, combien d'autres des loges orangistes de Saskatoon ont-elles dû glisser de la même façon?

En fait un homme très bien placé pour savoir ce qui s'est passé à la dernière convention assure, dans une lettre adressée à l'un de nos amis, que cent délégués à peine, de tous ceux qui étaient présents, pouvaient être comptés comme régulièrement appointés. Sur ce nombre, dit-il, cinquante étaient envoyés par des centres franco-canadiens.

Il résulte donc de ce témoignage, qu'il est impossible de par sa situation de son auteur de mettre en doute, que la convention a été irrégulière d'un bout à l'autre, puisqu'elle était composée d'une quasi-totalité de gens qui n'avaient aucun mandat valable pour être là.

D'ailleurs, nous ne reviendrons pas sur ce point. Que les goujats qui ont insulté le Père Simnet et le prêtre soldat français aient été régulièrement envoyés à Saskatoon ou non, il n'est pas la question principale.

La question, pour nous, est de savoir si nous devons retourner à de pareilles conventions?

Il ne fait pas de doute que nous n'avons rien à y gagner et que l'argent que nous donnons comme membres de cette association sera beaucoup plus utilement employé ailleurs.

Le PATRIOTE a traité déjà cette question. il l'a traitée de la bonne façon, et nous espérons que les chefs franco-canadiens nous mettront bientôt à même de former une association des commissaires franco-canadiens de la province.

R. DENIS
Secrétaire de l'A. I.

Les enragés "jaunes"

On nous écrit d'Edmonton:
"Laissez-moi vous féliciter pour votre rapport de la convention de Saskatoon. Vous nous avez fait voir bien clairement le jeu de nos enragés *jaunes*. Espérons que nos Canadiens sauront leur tenir tête jusqu'à la victoire finale."

Encore la Convention de Saskatoon

Duck Lake, Sask.,
1er mars 1918

Monsieur le Rédacteur
du *Patriote*,

Non, mille fois non, nous, commissaires des écoles Stobart et La Plaine de Duck Lake, nous ne voulons plus nous salir dans la promiscuité honteuse où nous avons pataugé pendant deux jours.

Dans votre compte-rendu de cette triste convention de Saskatoon, M. le Rédacteur, vous avez émaillé votre récit d'épithètes cinglantes pour censurer ce débordement de haine baveuse, à mon humble avis, vous en avez omis une. Pourquoi ne pas avoir ajouté "En un mot avons-nous affaire à des Anglais. English fair play"?

Il y a quelque 25 ans que je vis dans ce pays. Dès le début, nous avons eu à souffrir de cette race de braves gens, mais jamais, au grand jamais je ne me serais imaginé que leur haine pour l'élément français pût aller à un tel paroxysme d'hystérie.

Par leur haine [illegible] ils sont arrivés à faire de la province de Québec un bloc compact. A notre tour de grands devoirs s'imposent à nous et nous avons bien des cordes à notre arc pour défendre nos droits.

Voulons-nous rester dignes de la race dont nous descendons, nous enfants de la France, de la "glorieuse France" comme l'a proclamé [illegible] De Celle. Bien loin de nous décourager, relevons le gant.

C'est donc bien entendu nous sommes en face d'une race qui nous hait.

Organisons-nous, n'oublions pas les devoirs impérieux qui nous incombent, rendons coup pour coup.

Le *Patriote* doit nous grouper nous organiser, nous tous, à nous de nous suivre nos chefs de file. Mais en partant à l'attaque n'oublions pas nos masques contre les gazes asphyxiants!

Votre humble serviteur,
Ch. KELINE,
Commissaire de l'école Stobart, Duck Lake.

Courageuse attitude d'un pionnier franco-canadien à la Convention des Commissaires d'école du Manitoba

Le *Manitoba* raconte un incident de la convention des commissaires d'écoles tenue à Winnipeg, qui mérite d'être signalé.

M. Simon St-Germain, père d'un soldat blessé retour du front et de deux autres fils dans l'armée, métis français pionnier de ce pays, a réclamé le droit de parler sa langue maternelle devant l'assemblée des commissaires, voulant par cette action établir un principe.

Le président lui refusa d'abord ce droit et en appela à l'assemblée. L'un des premiers à reconnaître le droit de M. St-Germain fut un Anglais d'Angleterre qui n'hésita pas à déclarer que lui refuser le droit de parler français n'était ni plus ni moins que de la barbarie. A cette déclaration catégorique l'assemblée comprit son devoir et permit à M. St-Germain de parler. Ce dernier se borna à exprimer quelques pensées pour rappeler que le colon de langue française est le pionnier de ce pays et que les missionnaires catholiques ont été les premiers à évangéliser, la langue et la religion de nos pères pays. Nous voulons conserver [illegible] et nous avons droit au respect de la majorité du pays.

"Les hommes ne sont égaux qu'en deux choses, écrivait Mgr Landriot: la douleur et la mort."

Et il n'est pas besoin de révolution pour obtenir cette égalité-là.

A propos de chaîne

Il s'agit d'une chaîne de lettres destinées à procurer des fonds à l'Association Interprovinciale. Un certain nombre de nos lecteurs en ont certainement reçu. M. Raymond Denis, secrétaire de l'A. I. tient à déclarer qu'il n'a absolument rien à voir avec cette affaire. Ce mouvement, dû à l'initiative privée, a sans doute été inspiré par de bonnes intentions, mais il n'a jamais reçu l'approbation du bureau des directeurs. Dans l'intérêt même de l'Association, il est préférable de briser au plus tôt cette chaîne, qui est de nature à jeter du discrédit sur l'œuvre.

John Oliver devient premier ministre de la Colombie Anglaise

L'hon. John Oliver, ministre de l'Agriculture et des Chemins de fer, a été choisi comme successeur de l'hon. Brewster à la tête du parti libéral. Le lendemain, le lieutenant-gouverneur l'a chargé de former un cabinet. Tous les anciens ministres ont été maintenus à leur poste. Le nouveau premier ministre garde les deux portefeuilles qu'il détenait auparavant.

La vraie civilisation

"Toute civilisation qui ne vient pas de l'idée de Dieu est fausse. Toute civilisation qui n'aboutit pas à l'idée de Dieu est courte. Toute civilisation qui n'est pas pénétrée de l'idée de Dieu est froide et vide. La dernière expression d'une civilisation parfaite, c'est Dieu mieux vu, mieux adoré, mieux servi par les hommes. La prière est le dernier mot et le dernier acte de toute civilisation vraie." Lacordaire.

$75.000 DE STOCK EN VENTE A REDUCTION

Placez votre argent dans ces magnifiques occasions et vous en serez satisfaits

En ces temps de guerre, les personnes économes ne peuvent trouver à acheter à meilleur compte qu'à cette vente gigantesqus de réduction de marchandises.

Votre pays vous demande de pratiquer l'économie et la frugalité.

Faites-le et venez en aide à votre pays.

Munissez-vous pour l'année prochaine; tous les profits seront pour vous.



Le stock complet de $75.000 de

BAKER'S, Ltd

...-ALBERT

actuellment entre l... de la Canadian Sel... S...ic. Co., qui a re-... de le sacrifier à ... ...l prix. S' ... z jamais lu ... dans votre vi... ...ll ci. Attention a... grandes étiquett... rouges, elles vous indi- ... de réduction

La vente commencera samedi le 16 à 10 hrs

Le magasin est fermé vendredi le 15 pour marquer les marchandises et disposer le magasin.

Chemises habillées de $2.00 à 49c

Chemises habillées blanches pour hommes, coûtant aujourd'hui à la manufacture plus cher que nous les vendons. Prix de vente.................49c

Cols pour hommes, prix régulier 25c, réduits à.............2c

C'est l'oiseau le plus vif qui attrape le ver

Chapeaux John B. Stetson, rég. $5.00. Tant qu'il y en aura 98c

Vestes d'enfants de 20c réduites...9c

PANTALONS D'HOMMES DE $1.50 POUR 98c.

Pantalons salopettes en cotonnades grise, valant aujourd'hui $1.75. Prix de vente.....................98c.

Pantalons habillés en laine et en tweed, prix régulier $3.00, valant aujourd'hui $4.00 réduits à.......$1.98

Serviettes au prix coûtant

Rég. 15c. Toile roulée......11c

Rég. 25c. Toile glacée......15c

Rég. 50 Toile brune double largeur......................27c

Rég. $3.00 Corsage $1.98

En belle voile blanche, richement brodée aussi en soie et nouveau col, valant $3.00 pour........$1.98

Rég. $1.50 Combinaisons du printemps en laine blanche à côtes pour dames..............$98c

Aubaines de partout

Rég. 50c Sous-vêtement de dames en laine à côtes, valant aujourd'hui 65c pour.......39c

Rég. 25c. Poudre taleum...9c

75c Toile de table damas..49c

20c Flanellette épaisse blanche et à rayures, la verge......15c

NE MANQUEZ PAS DE VOIR CECI—Valeurs de 10c en épingles de sûreté, épingles de cuivre, galons, filets, épingles à cheveux, boutons de perle, etc., etc., pour................3c

Ne craignez pas de marcher un peu pour venir faire vos provisions

Caisse de pommes de $2.50 pour	$1.50
Boîte de pois marque Hygene de 20c pour	15c
Boîte de Tomates de 30c pour	23c
Blé d'Inde Hygene, deux boîtes pour	35c
Cornichons Dys...s, pot d'un gallon pour	$1.15
Cornichons Crosse & Blackwells pour	45c
Fraises et framboises marque Hygene, réduites à	23c
Saumon rouge de 30c réduit à	20c

Attention à ces salopettes

Salopettes rayées bleu et blanc que vous ne pourriez pas avoir aujourd'hui à moins de $1.75. Tant qu'il y en aura......98c

Couvertures en flanellette

Couvertures grises et blanches, bordures roses et bleues, valant aujourd'hui $3.75. Prix de vente....................$2.49

$25.00 Service à diner $16.98

Comprenant 96 morçeaux de belle porcelaine anglaise ornée d'une bande dorée et de dessins de fantaisie produisant très bel effet. Rég. 25c réduit à......................$16.98

CHEMISES DE $2.50 à 49c.

Chemises fantaisie légèrement abîmées, valant jusqu'à $2.50. Tant qu'il y en aura...........................49c

SALOPETTES D'ENFANTS (rompers) de 75c pour 49c.

Saloppettes d'enfants en couleurs ordinaires et fantaisie, bon teint, rég. 75c. Prix de vente..............49c

BAS DE 35c. POUR 19c.—Bas de femmes en coton noir. Rég. 35c. Prix de vente..............................19c.

BAS DE 75c. POUR 49c—Bas fantaisie en cachemire de couleur, garni... en soie. Valant aujourd'hui $1.00 Prix de vente.....................49c.

BAS DE $1.00 à 79c

Bas en cachemire noir tout laine, valant aujourd'hui $1.25. Prix de vente..................................79c

20c Mouchoirs excelda 13c

25c Mouchoirs de fantaisie......17c

10c Mouchoirs blancs............5c

Drap d'habits

$3.50 Serge anglaise importée en bleu marine tissu fin..$2.98

$2.00 Gabardine tout laine en noir et brun tout laine...$1.49

$1.25 Serge crême tout laine, double largeur, beau tissu..89c

30c Bas de laine 39c

Bas tout laine de fantaisie de 9 à 11 valant aujourd'hui 75c pour......................39c

35c Bas pour hommes 19c

Bas mêlés de laine, très fort toutes les grandeurs valant 35c pour......................19c

75c Gros bas de laine grise et khaki......................49

Aubaines dans les articles pour hommes

Rég. $1.00 Gants jaunes en peau de mule............79c

$2.00 Gantelets en peau de cheval, couture renforcée et franges..............$1.39

$1.00 Gantelets pour hommes 69c

50c Bretelles.............39c

$2.75 Gilets tricots toutes les couleurs................$1.98

$8.00 Gilets tricots de laine $5.48

Si ces chaussures pouvaient parler!

$4.00 Chaussures fortes de travail, semelles imperméable $1.98

$4.50 Chaussures, cuir d'élan noir et jaune..........$2.98

$2.50 Bottines à boutons ou lacets pour garçons et filles $1.69

$2.50 Souliers de velours pour dames, talons cubains...$1.69

$2.50 Bottines d'enfants.$1.68

$6.00 Bottines de dames, cuir gun metal, hausse en drap à lacets ou boutons.........$3.98

7.00 Pour dames, chaussure haute en chevreau, à lacets, avec ou sans hausse............$4.98

Complets pour hommes

Rég. $15.00 en tweed mixte de fantaisie, gris et brun, et worsted, modèle 3 boutons. Valant $15.00 réduits à........$7.98

Rég. $18 Complets pour hommes en beau worsted anglais et tweed écossais, modèles 2 et 3 boutons. Valant $18 pour$9.98

Pour l'ameublement

Rég. $1.75, paire de rideaux de dentelle..................$1.23

Rég. $2.55, draps de flanellette $1.98

Rég. 40c, rideaux en scrim avec bordures de fantaisie......29c

Rég. 75c, cretonnes, jolis dessins......................53c

Rég. $1.75 Sous-vêtements de laine 89c

En laine à côtes, ce qu'il faut pour le printemps. Il faudra venir de bonne heure pour ceci. Rég. $1.75 pour.........89c

Rég. $4.00, combinaison en laine......................$2.98

Chemises de travail

Rég. 75c, chemises de coutil 49c

Rég. $1.00, en gros coutil, couleur khaki, bleue et autres 69c

Rég. $2.00, en flanelle grise et tweed, toutes les grandeurs $1.39

Nouveautés à des prix irrésistibles

20c En teintes foncées, dessins lant aujourd'hui 25c., réduit fleuris, couleurs durables. va à.........................13c

25c Indiennes anglaises de couleurs claires ou foncées, jolis dessins.......................16c

20c Guingan à carreaux et rayures.......................12c

25c Guingan de fantaisie, jolies couleurs............16c

35c Calatia anglaise, counies ou à carreaux, réduite à.........................27c

30c Satin, noir et autres couleurs qualité extra........23c

60c Nouveaux crêpes de coton, effet de serpentine, jolies nuances.......................49c

$18.00 Pardessus en tweed

Marque T and D, en gris et brun. Rég. $18 érduits à.......$9.89

$20. Pardessus Ulster en tweed

Collet tempête ou ordinaire, ceinturon $12.85

BAKER'S LTD
PRINCE ALBERT, SASK.

...0 Manteaux de dames $2.89

En drap flanelle épais avec collet en peluche de soie. Valant jusqu'à $10, réduits à...$2.89

TOUT LE STOCK EST LIVRE POUR LA VENTE A LA COMPAGNIE CANADIAN SELLING SERVICE

Protestations contre la Convention de Saskatoon

Lettres adressées au Premier Ministre, au député local et au secrétaire de la Saskatchewan School Trustees Association.

Le mouvement de protestations contre la Convention de Saskatoon se continue à travers toute la province. On nous dit que chez nos gens et chez les diverses nationalités il y a déjà plus de 500 commissions scolaires qui sont entrées résolument dans le mouvement.

Un bon nombre de commissions scolaires se sont déjà acquittées de cette tâche. Quelques-unes ayant bien voulu nous faire parvenir copie de leur lettre de protestation adressée au Premier ministre de la province, au député local et au secrétaire de la *Saskatchewan School Trustees Association*, nous en reproduisons ici quelques modèles dont on pourra largement s'inspirer à l'occasion.

The Honourable William Martin,
Premier of Saskatchewan.
Minister of Education.
Regina, Sask.

We the undersigned, Trustees of School District No. .... wish to protest hereby most forcibly against the proceedings of the School Trustees Convention held in Saskatoon on February 20th and 21st last. The unjust, disgraceful and anti-British treatment meted out to the non English minority by the majority of the Convention has, in our opinion, [illegible] abroad the good name of [illegible] Province. We were under the impression that we had been invited to this Convention to [illegible] questions relating to [illegible] ment of our schools [illegible] that purpose paid [illegible] Association and sent duly appointed delegates to the Convention. We are now thoroughly convinced that our School District has [illegible] a perfectly useless [illegible] as far as educational [illegible] are concerned, and we are sorry to state that the only apparent [illegible] this convention was to [illegible] and hatred [illegible] elements of [illegible]. As French Canadians [illegible] the first colonizers [illegible] and who have [illegible] tional rights to the [illegible] our language in our schools [illegible] particularly [illegible] the insult lavished upon us.

Resolutions [illegible] No. 9 and 10 which were passed without [illegible] to listen to the arguments of the opponents are nothing less than absurd from a pedagogical standpoint. This has been already demonstrated with abundant proofs by educational experts in Europe namely in Switzerland, in Belgium, in Scotland, in Wales, and here also in Canada.

In conclusion, we may say that as far as we are concerned, we came home from that Convention more than ever resolved to stand firmly by our rights. With your co-operation and the assistance of your Department we are determined to give our children a thorough education both in the English language and in their mother tongue. It is needless to add that we shall never attend another Convention of the Saskatchewan School Trustees Association, and that we have already forwarded our resignation to the Secretary of that Association. In future we will reserve to ourselves the privilege to take the necessary steps for the defence of our rights.

We are respectfully yours.

(Signature des trois commissaires et sceau de l'école)

To the Secretary of the "Saskatchewan School Trustees Association", 1625 Broad St. Regina

Sir.

Whereas the School Trustees Association has been organized to foster and develop the Education of the children of our Province;

Whereas the greatest agent of success and progress lies in the union of efforts and of minds in respecting the rights of everybody;

Whereas on the other hand, the "Saskatchewan School Trustees Association" in its last Convention of the 20th and 21st ult., by articles in the English Newspapers of the Province, as well as by the make-up, the inspiration, the tone, the guidance and the resolutions of the above mentioned Convention, [illegible] tendency to go backward in the way of progress, by violating the rights of citizens, we undersigned Trustees of the School District No. .... require of you by this that our names be immediately struck out from the list of the members of the aforesaid Association [illegible]

Have signed.

PROTESTATION D'UNE DES ECOLES DE ST-DENIS

(Traduction)

Les commissaires de l'arrondissement d'école Casavant No. 3127 protestent énergiquement contre [illegible] 9 et 10 adoptées à la Convention des Commissaires d'écoles, résolutions qui constituent une menace contre les droits sacrés des parents.

Les commissaires, représentant [illegible] considérables du district, affirment une fois de plus [illegible] faire apprendre la langue [illegible] à leurs enfants [illegible] absolument [illegible] de toutes leurs forces et jusqu'au bout [illegible] empêcher [illegible] à leurs enfants la langue maternelle.

Dans ces conditions ils demandent [illegible] de laisser la [illegible] telle qu'elle existe actuellement, d'autant plus que la dernière Convention des Commissaires d'écoles est loin de représenter la majorité du pays et s'est déshonorée elle-même en empêchant toute discussion des sujets traités, aussi bien qu'en insultant un vieillard aussi vénérable que le Père Sinnett.

Des doutes très [illegible] peuvent être aussi émis sur la qualité réelle de vrais Commissaires présents à cette Convention.

Quoi qu'il en soit, écoeurés des scènes qui se sont déroulées le 21 février à Saskatoon, et estimant que de pareilles assemblées, loin de faire un bien quelconque, ne peuvent que profondément diviser le pays, les Commissaires de l'école Casavant No. 3127 ont l'honneur d'adresser leur démission de membres de l'Association.

Signé: A. MAYER, président
L. ENGLISH,
R. DENIS, secrétaire.

Le collège d'Edmonton

Tombola retardée

La grande tombola du Collège d'Edmonton, pour aider à la construction d'une aile nécessitée par l'accroissement rapide du nombre des élèves, vient d'être retardée au mois de juin.

Les personnes qui ont en main des billets de cette tombola sont priées d'en prendre note.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier tous ceux qui s'intéressent à cette oeuvre et qui ont bien voulu le prouver d'une manière pratique en vendant ou en achetant des billets.

Les organisateurs de la tombola.

Tragédie de l'hiver

La tempête qui a sévi dans la nuit du 3 au 4 mars a été particulièrement violente et a fait plusieurs victimes.

A Vonda, une femme âgée de 57 ans, qui revenait d'un mariage avec son mari, s'est trouvée séparée de ce dernier et a été retrouvée le lendemain gelée à mort à 150 verges de sa maison.

A Hafford, Sask., quatre personnes ont également perdu la vie dans la tempête et trois autres ont été sérieusement gelées.

Dans les deux cas, les victimes sont de nationalité ruthène.

AU CABARET

C'était au temps où les pièces d'or et les billets de banque roulaient dans les rues d'Edmonton avec la même libéralité que le whiskey et le scotch coulaient dans les bars de cette ville!

C'était au temps où les fortunes s'échafaudaient avec la même rapidité vertigineuse qu'elles culbutèrent par la suite!

C'était au temps où les salaires de ceux qui peinaient étaient, en proportion, aussi merveilleux que les locations de loyers des gros propriétaires.

Je venais d'arriver dans l'Ouest et, comme bien d'autres, je me laissais emporter par un courant si fort que j'en avais peine à respirer parfois.

* * *

Un soir, ne sachant que faire par hasard, un ami suggéra: "Si on allait faire un tour au cabaret?" Histoire de voir la différence entre les cabarets de New-York, Chicago, Dawson et ceux d'Edmonton!"

Aussitôt proposé, aussitôt réalisé.

On s'installe à une table d'où l'on pouvait voir à peu près tout ce qui se passait dans la grande salle.

Halte-là! mes amis! ne cherchez pas où ce pouvait bien être? Qu'il me suffise de vous dire que ce cabaret est ou démoli ou brûlé depuis longtemps. "Les entrepôts du diable devraient bien tous finir comme ça!" murmureront sans doute à mes oreilles les braves gens!

Toujours est-il que nous étions bel et bien au cabaret, ne vous en déplaise, à déguster je ne sais plus quelle "liqueur douce" tout en jetant un oeil assez distrait aux pauvres papillons qui brûlaient jusqu'à la cendre leurs ailes, en tourbillonnant autour de lumières artificielles!

Soudain, sans que nous eussions le temps de deviner son intention, un de nos compagnons se leva brusquement et fit un appel au gérant de l'établissement.

Ce dernier s'étant approché fut prié d'envoyer certaine de ses employées nous servir une consommation quelconque.

Une minute plus tard, une grande jeune fille brune, vingt ans environ, dont l'air triste et las nous avait frappés, vint nous apporter ce que l'un de nous avait commandé. Elle déposa son plateau sur notre table mais ne leva pas une seconde les yeux sur nous. Avant qu'elle s'éloignât, cependant, une main s'était abattue sur la sienne: "Juliette! pour l'amour de Dieu! qu'est-ce que tu fais dans ce pays-ci et dans un tel endroit?"

L'interpellée tressaua si violemment qu'elle se laissa involontairement tomber sur la chaise voisine de celle de notre compagnon et éclata en sanglots.

Comme la conversation entre les deux intéressés se fit à voix presque basse, le bruit que faisaient les violons et les danseurs nous empêchèrent de prêter une oreille attentive à ce qui nous intéressait beaucoup plus que le lieu où nous nous trouvions.

* * *

Une demi-heure après cet incident nous étions dans la rue et voici ce qu'on apprit: La jeune fille du cabaret était née dans un village de la Beauce, porte voisine de notre compagnon. Elle perdit sa mère en très bas âge, et au sortir du couvent elle revint auprès d'un père qui non seulement semblait n'avoir aucune affection pour elle mais dont la sévérité atteignait les dernières limites. Avide de bonheur et d'affection, bouillonnante de santé et de vie, cette jeune fille rencontra sur son chemin, hasard malheureux, un jeune homme sans coeur ni honneur!...

Déjà sur la route du déshonneur, elle résolut de s'enfuir à l'autre bout de l'Amérique pour résister à la tentation d'en finir à jamais avec cette vie!

Arrivée ici, sachant très peu l'anglais, n'ayant plus un sou pour se trouver un abri en attendant une position, elle errait dans les rues quand elle tomba sur l'annonce, à la porte d'un cabaret, demandant une jeune fille pour servir des liqueurs aux consommateurs.

Se trouvant dans l'alternative ou de gagner sa vie honnêtement de façon si pénible que ce fût ou de rouler à la dérive comme tant de malheureuses, elle entra et offrit ses services à l'endroit où nous l'avions rencontrée...

* * *

"En ma qualité d'ancien voisin de son père, dit notre compagnon, je cours immédiatement envoyer un télégramme à ce dernier."

Le télégramme fut bien envoyé mais les jours se passèrent et aucune réponse ne vint jamais!...

Qu'est-elle devenue, la pauvre enfant au regard mouillé de larmes, au front chargé de tristesse que je vis, un soir dans un cabaret, au temps où Edmonton s'amusait à faire danser des pièces d'or et des billets de banque?...

CHINOOK.

Edmonton, mars 1918.

L'enregistrement national

La Commission de l'Enregistrement National a décidé de se servir, pour l'enregistrement des hommes et des femmes au-dessus de 16 ans, du même mécanisme que pour les élections fédérales.

L'enregistrement ne durera qu'un seul jour, comme aux Etats-Unis. Hommes et femmes seront obligés de se rendre aux bureaux désignés, et devront donner leur nom, leur âge, leur adresse et leur occupation.

La Commission est à l'ouvrage et fait les préparatifs pour cette campagne. Il faudra plus de 15,000 bureaux et les préparatifs dureront deux ou trois mois. L'enregistrement aura probablement lieu dans les premiers jours de mai.

Le gouvernement a l'intention d'imposer des pénalités à ceux qui ne se présenteront pas aux bureaux d'enregistrement. Il sera remis des certificats à ceux et celles qui auront répondu aux questionnaires et ceux qui n'auront pas répondu se verront refuser l'emploi dans les usines et les maisons de commerce et le transport sur les chemins de fer.

—o—

LA BONNE BALANCE

Je suis épouvantée, mon ami, d'engraisser ainsi. Je viens de constater que je pèse 210 livres.

—210 livres!... Et où t'es-tu pesée?

— Sur la bascule du boucher.

— Oh! alors, rassure-toi... Tu pèses beaucoup moins.

L' A. F. C. de la Saskatchewan

Un article de la revue" l'Action francaise"

Les 27 et 28 février 1912, avait lieu dans la modeste ville de Duck Lake, Sask., le premier congrès franco-catholique de l'Ouest. Il avait paru tout naturel de le convoquer à l'endroit même où se publiait alors le *Patriote de l'Ouest*, qui avait lancé et propagé l'idée. Ce congrès avait pour objet principal d'exprimer l'adhésion de la Saskatchewan au grand Congrès de la Langue française, qui devait se tenir à Québec au mois de juin suivant; mais il se proposait aussi de fonder dans la province une association catholique "aux cadres assez larges pour grouper toutes les bonnes volontés, coordonner toutes les énergies pour le maintien intégral de notre belle langue française, gardienne de notre foi." (1)

Un comité chargé d'étudier le projet se mit aussitôt à l'œuvre. Quelques mois après, des règlements étaient préparés et le nom de la nouvelle société était adopté.

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan —l'A. C. F. C., comme on l'appelle couramment—vise à grouper les Canadiens français, les Français, les Belges et tous les autres catholiques de langue française. Elle a pour but: "l'union des Franco-Canadiens en dehors des partis politiques pour la défense des intérêts religieux et nationaux; l'éducation populaire, l'aide aux œuvres sociales catholiques sous la direction de l'épiscopat." (1)

Notre Association vient d'entrer dans sa sixième année; c'est donc une institution qui a franchi la période incertaine des débuts et a déjà eu tout le temps de donner des preuves de son efficacité. Comment a-t-elle rempli son rôle? Dans quelle mesure a-t-elle servi les intérêts qui lui sont confiés? Quels bénéfices la population française de la province a-t-elle retirés de ses efforts?

Sur un terrain comme celui-ci, les résultats tangibles ne sont pas toujours faciles à discerner. Cependant, pour tout observateur consciencieux, il est clair que l'A. C. F. C., grâce à son action continue et persévérante, a réussi, en ces dernières années, à créer et à entretenir un véritable mouvement national au sein du groupe français de la Saskatchewan. Elle a organisé des congrès annuels dont le succès, toujours croissant, a permis de mesurer, d'étape en étape, les progrès réalisés. Après la modeste mais fructueuse convention de Duck Lake en 1912, nous avons eu celles de Régina (1913), Prince-Albert (1914), Lebret (1915), Willow Bunch (1916), Prince-Albert (1918). Aux deux premières, qui revêtirent un caractère plus solennel, nous eûmes l'insigne honneur d'avoir au milieu de nous le lieutenant-gouverneur de la province, un grand nombre d'évêques, des représentants officiels du Comité permanent de la Langue française, des ministres et diverses autres personnalités qui donnèrent un grand éclat aux séances. Depuis la guerre, il n'a pas paru à propos de déployer aucune pompe extérieure, mais le travail pratique s'y est poursuivi avec non moins d'efficacité. Ainsi notre dernier congrès, tenu à Prince-Albert il y a tout juste un mois et autour duquel il s'est fait peu de bruit, doit être mis sans hésiter au rang des plus féconds.

Ces congrès périodiques, où se donnent rendez-vous des délégués des nombreux groupes franco-catholiques de la province sous le patronage de l'épiscopat, ont fait un bien immense. Ils ont atteint ce résultat qu'entrevoyait S. G. Mgr Langevin pour le grand Congrès de 1912 à Québec: ils ont développé chez nous "un sentiment profond de la solidarité qui doit nous unir tous, pour nous entendre, nous consulter, veiller sur nos intérêts communs et nous défendre au besoin". Grâce à eux, nous sommes parvenus à nous mieux connaître, à voir plus clair dans nos problèmes, à coordonner nos efforts vers un but déterminé.

Nous y avons gagné cet autre avantage précieux que nos Franco-Canadiens se sont peu à peu détachés de l'esprit de parti pour ne voir en toute chose que l'intérêt purement national. Sans vouloir jeter la pierre à personne, nous croyons pouvoir dire que notre province est probablement celle où notre race a eu le moins à souffrir des luttes de parti et du funeste esprit qu'elles engendrent. En maintes occasions, et tout récemment encore, la Saskatchewan française a fait bloc solide devant le scrutin. Nous adversaires eux-mêmes reconnaissent que nous savons nous unir chaque fois que l'exigent nos intérêts: c'est un témoignage que nous pouvons enregistrer avec quelque fierté. Sans être directement menacés, nous avons réussi à rallier nos forces éparses. Advenant une persécution ouverte, la cohésion s'accentuerait encore et nous serions, espérons-le, en mesure de lutter avantageusement.

Au reste, c'est dès maintenant que nous avons à lutter pour combattre les préjugés des populations parmi lesquelles nous sommes appelés à vivre. L'A. C. F. a compris depuis longtemps qu'elle avait pour mission d'organiser dans la province une œuvre de défense et de propagande française dans les milieux de langue anglaise. Ses faibles moyens ne lui ont pas permis, jusqu'à présent, de faire de grandes choses sur ce terrain. Cependant au cours de l'année dernière, elle a fait publier et distribuer cinq mille exemplaires d'une conférence de S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, sur *l'Education dans la province de Québec*. Les frais de cette entreprise ont été couverts par une souscription parmi les membres de l'A. C. F. C.

Au nombre de nos préoccupations maitresses, il faut aussi compter la question scolaire, dont l'importance pour notre groupe ne saurait être exagérée. L'A. C. F. C. s'efforce de tenir constamment l'esprit public en éveil sur tous les problèmes qui s'y rattachent. De réels progrès ont été réalisés en ce sens, comme en témoigne le vif intérêt que prennent maintenant nos commissions scolaires franco-canadiennes aux conventions des commissaires d'écoles de la province.

L'enseignement du français à l'école n'est pas encore ce qu'il devrait être. Sur ce point, nous nous heurtons à plusieurs obstacles: une certaine apathie des nôtres, le mauvais vouloir d'un bon nombre d'inspecteurs, une interprétation erronée de la loi, la défectuosité des manuels actuellement en usage, et enfin la pénurie d'instituteurs bilingues.

L'A. C. F. C. est en ce moment en instance auprès des autorités provinciales pour faire accepter d'autres manuels donnant pleine satisfaction sous le rapport pédagogique. Quant à la pénurie d'instituteurs, c'est pour y remédier qu'a été fondée, il y a un an à peine, l'Association Interprovinciale. Son but est d'aider financièrement les jeunes gens et jeunes filles de la province de Québec et d'ailleurs désireux de venir enseigner en Saskatchewan, à obtenir les diplômes nécessaires. Elle s'occupe également de les placer là où leurs services sont requis, faisant ainsi l'office d'intermédiaire entre les commissions scolaires et les instituteurs, pour le plus grand profit des deux parties et de la cause de l'éducation en général.

Il est juste de dire que dans toutes ses entreprises, l'A. C. F. C. a été puissamment secondée par le *Patriote de l'Ouest*, qui en est l'organe officiel. Grâce à ce journal, dont l'influence grandit chaque jour, l'esprit de l'Association a réussi à pénétrer aisément dans tous les milieux et à atteindre même ceux de nos compatriotes qui vivent isolés parmi les représentants de l'autre race.

Au reste, l'organisation forcément très imparfaite des débuts a pu être heureusement améliorée d'année en année de façon à rendre le travail de plus en plus efficace. C'est ainsi que l'année 1916 a été marquée par la création d'un secréariat permanent. A ce mécanisme est venu s'en ajouter, le mois dernier, un autre non moins indispensable, par la nomination d'un organisateur général, chargé de visiter tous les centres français de la province et d'entretenir la vie au sein des cercles locaux.

Comme conclusion à cette étude sur l'A. C. F. C., il ne sera peut-être pas hors de propos d'indiquer brièvement aux Canadiens français du Québec l'aide pratique qu'attendent d'eux leurs compatriotes de la Saskatchewan.

Nous avons parlé tout à l'heure de l'Association Interprovinciale, née du pressant besoin que nous avons pour nos écoles d'instituteurs capables d'enseigner le français. Il y a dans l'Est des milliers de jeunes gens et de jeunes filles qui pourraient venir enseigner chez nous dans des conditions fort avantageuses. Ils nous rendraient un immense service, tout en s'assurant à eux-mêmes de belles situations.

En Saskatchewan, l'élément français ne représente qu'une faible minorité et il aurait tout à gagner à être renforcé le plus tôt possible. De nombreuses terres vacantes sont là qui n'attendent que des bras pour produire. Pourquoi la province de Québec, qui dispose d'un surplus de population, ne le dirigerait-elle pas de notre côté? Elle y trouverait des cadres déjà constitués et un milieu favorable pour se développer suivant la tradition de la race. Notre influence dans l'Ouest s'en accroîtrait d'autant, sans le moindre danger pour le noyau principal, et des deux côtés on y trouverait profit.

C'est donc avec le ferme espoir d'être entendu que, nous faisant l'interprète de tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, nous lançons notre appel à la vieille province: des colons! des instituteurs!

Donatien FRÉMONT,

Chef du secrétariat de l'A.C.F.C.

(1) Appel aux catholiques de langue française, *Patriote de l'Ouest* du 2 novembre 1911. Aux mois de juillet et août précédents, le même journal avait déjà esquissé dans une série d'articles tout un plan d'organisation.

(1) Article 2 de la constitution.

Les municipalités rurales en convention

Plus de 600 délégués ont assisté à la treizième convention annuelle de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan à Moose Jaw. La grande question à l'ordre du jour a été celle des bonnes routes. L'hon. S. J. Latta, ministre des routes, a déclaré que la province allait être divisée en huit districts placés chacun sous la juridiction d'un surintendant de district. Désormais, le gouvernement s'occupera des grandes routes et les municipalités auront à s'occuper des routes secondaires. L'objet principal des grandes routes est le transport du grain aux élévateurs et non la communication entre les différentes villes.

La prochaine convention se tiendra à Régina.

UNE MANIERE DE VOIR

Papa, tenant le bébé. Comme il est un agneau du bon Dieu. V'la qu'il veut m'arracher les yeux, regarde, maman?

Maman, après que papa a souffert le martyre.. Bonté divine! ça *remuait* le cœur, d'avoir un pareil ange.

TRES CAPABLE!

Un marchand de poissons avait annoncé pour un garçon, lorsqu'un jeune homme se présente à son magasin pour solliciter la position vacante.

— Votre écriture est bonne, dit le marchand, mais connaissez-vous le calcul mental?

Oui, répondit le jeune garçon.

Alors, 12½ livres de saumon à 18 cents, que feraient-elles?

Mal au ventre, fut la réponse.

UNE FEMME EST TORTUREE?

Elle souffrait beaucoup des cors parcequ'elle portait des chaussures avec des talons hauts. Mais que lui importe maintenant.

Les femmes portent des chaussures avec talons élevés, ce qui leur presse les orteils et les font grandement souffrir. Afin de trouver du soulagement elles taillent leurs cors sans se rendre compte qu'elles peuvent y introduire l'infection, dit une autorité de Cincinnati.

Vous pourrez enlever vos cors avec vos ongles si vous vous donnez seulement la peine de vous procurer un peu de freezone. La plus petite quantité suffira à enlever tous les cors et les calus les plus durs. Vous en appliquez simplement un peu sur votre cor. Le mal disparaît à l'instant et bientôt le cor ou le calus s'enlève sans douleur.

Ce freezone est une substance gommeuse qui sèche dans le temps de le dire. Il fait ratatiner le cor sans attaquer la peau autour. Racontez ceci à votre femme.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. Liboiron, PONTEIX, Sask

PONTEIX, SASK., MERCREDI 13 MARS 1918 No. 10

FETE DU JOUR: Saint-Nicéphore. Elu patriarche de Constantinople en 806, il se montra tout de suite à la hauteur de sa mission. Il défendit notamment le culte des images contre les tentatives de réforme de l'empereur Léon l'Arménien, mais à la suite de cette violente campagne contre l'autorité impériale, il fut persécuté par ce dernier prince et mourut en exil en l'année 828.

CONCOURS

[illegible]

Et ce qui t'appartient je te l'ai tout donné.

1. Quel est le meilleur moyen de conserver fraîche la viande de mouton durant les chaleurs de l'été?

2. Vous devez dépenser cent piastres, ni plus ni moins, et pour cette somme vous devez acheter cent têtes des bêtes suivantes: veaux à $10, moutons à $3, poulets à $0.50. Combien achèterez-vous de chaque sorte?

Solutions: [illegible] Agar avait son Ismaël et de Lesseps [illegible] Les animaux mécontents sont les éléphants parce qu'on les a trompés, les girafes parce qu'on leur a monté le cou, et les chiens parce qu'on leur fait des niches.

LE 19 MARS

Nous nous proposons de célébrer solennellement la fête de Saint-Joseph. Il y aura messe à 8 heures et à 10 heures, et salut du T. S. S.

Le soir dans le soubassement de l'église, une représentation théâtrale sera donnée par un groupe d'amateurs dames et messieurs.

L'AME SERBE

Drame patriotique en deux tableaux.

Ouverture musicale.

Ie Acte—Le village envahi.

Entr'acte

IIe Acte—L'Héroïne.

Entr'acte

Suggestion: Scène comique.

Chant et Musique

Entrée 8h. Rideau 8.30h. précises

—De retour, en bonne santé et satisfaits de leur excursion dans la province de Québec: Mmes et MM. A Thibault, E. Sévigny, W. Carignan, A. Rouleau et J. Lallier, un de nos marguilliers, qui a amené avec lui les deux familles Napoléon Lemay et Alphonse Dubois, lesquelles trouvent le pays de leur goût et sont bien décidées à s'établir ici.

—Bonnes nouvelles d'Arthur Lallier. Du front il est allé passer huit jours de congé en Irlande.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

M. Jos. Fournier a acheté les terres de M. Simonin et va bientôt faire transporter la maison autrefois occupée par M. F. Cameron sur cette terre.

—Deux énormes tas de pierres sont déjà rendus sur le site de la nouvelle église.

Naissance: A M. et Mme Ozias Hamelin, un fils, Jean-Paul-Olivier. Parrain et marraine: M. et Mme [illegible]

WILLOW BUNCH, Sask.

[illegible] que dans un avenir assez prochain, le bureau des terres de la couronne sera fermé définitivement à Willow Bunch, et que le plus voisin sera désormais à Assiniboia. Si la nouvelle est vraie, ce sera une véritable disgrâce pour le commerce de notre village et surtout pour nos bons fermiers qui devront quitter les travaux de la ferme, peut-être durant les moments les plus précieux de l'année, pour aller représenter leurs intérêts au bureau des terres à Assiniboia, ce qui veut dire un parcours de [illegible] milles, et une perte de temps de deux à trois jours.

Voilà une belle occasion pour notre chambre de commerce de se révéler, si elle ne veut pas continuer d'exister que de nom, en prenant l'initiative de faire valoir auprès du département de l'Intérieur le besoin de maintenir ce bureau dans la région.

Cette demande devra être appuyée par une forte pétition et si elle est formulée en français elle fournira au secrétariat de notre chambre de Commerce l'occasion d'une excellente pratique à écrire la langue de la presque totalité des membres.

Le 28 février au soir eut lieu le concert que les dames de la paroisse avaient préparé avec beaucoup de soin et qui a eu un bon succès. Les participants ont exécuté leurs rôles avec habileté devant un auditoire nombreux. Les recettes étaient au profit de la société St-Jean-Baptiste. Nos félicitations aux organisatrices méritantes.

—Nous croyons devoir publier les statistiques suivantes que Garde Lacoursière, matrone de notre petit hôpital, a bien voulu nous permettre de recueillir dans le régistre. 22 opérés sous chloroforme ont retrouvé la santé durant le mois de février et il y a, dans le moment, 6 lits occupés par des malades qui donnent les meilleures espérances.

Nous devrions donner nos impressions françaises à l'imprimerie du *Patriote* de préférence aux boutiques anglaises des environs pour les deux raisons suivantes. D'abord, ce serait faire œuvre patriotique que de favoriser les nôtres; puis on éviterait à certain impressario d'étaler à la critique populaire des fautes élémentaires de français qui sont de mauvais goût et qui dénotent toujours aux yeux des gens qui aiment l'exactitude, surtout, à l'affiche d'une œuvre de St-Jean-Baptiste.

Madame Pascal Bonneau est de retour depuis près d'une semaine. Depuis qu'elle a quitté Willow Bunch, en janvier 1917, elle a visité l'ouest et le sud des Etats-Unis, la Californie, etc., elle a rapporté un excellent souvenir du climat et de la fécondité de ces contrées qui reçoivent durant la saison rigoureuse des milliers de touristes venus d'un peu partout pour re-[illegible] faire leur santé en jouissant de la douceur du climat et des splendeurs et de la grandeur de la végétation dans ces régions.

Les paroissiens ont reçu le révérend Rév. A. Lerdeux d'une façon cordiale à l'occasion de son retour. M. Lerdeux est enchanté de son voyage qui a duré près de deux mois, et il nous annonce que nous aurons une forte immigration française des Etats-Unis ce printemps. C'est à nous, dit-il, de préparer à ces nouveaux arrivés des nids où ils trouveront en arrivant de bon [illegible] réconfortant.

HOWELL, Sask.

C'est entendu, nos bons orangistes [illegible] ménage au Canadien: et chacun sait que quand ils mangent du Canadien, ils n'y regardent pas de si près et croquent tout aussi volontiers du Français: témoin, le R. P. [illegible]

[illegible]

Nous avons [illegible] en janvier dernier, par l'A. [illegible] à l'élection des commissaires d'écoles et des secrétaires [illegible]

A l'heure [illegible] dans les districts de Howell, nous l'avons [illegible] d'être très fiers.

Dans le village, un village entièrement canadien, notre secrétaire d'école ne parle pas un mot de français.

Cependant c'est catholique. Nous sommes donc encore mieux partagés, à ce point de vue, que les deux autres districts de la paroisse, qui, pour faire des secrétaires, ont réussi à dénicher chacun un Anglo-protestant, les seuls [illegible] ces districts.

Une chance que la Providence les a placés là. Où donc nos amis auraient-ils trouvé des secrétaires?...

Comme ils ont dû la remercier, cette Providence, de les avoir gratifiés de la présence dans leur voisinage, d'un représentant de la race supérieure.

Et pourquoi, pendant qu'ils y sont, ne pas adresser une requête au gouvernement, lui demandant de faciliter l'établissement d'au moins un orangiste dans chaque district, pour lui confier la direction de l'école?

C'est triste, infiniment triste, presque révoltant, surtout si l'on tient compte qu'à l'heure même où là-bas, à Saskatoon, des bandes furieuses hurlaient leur haine du Français et du prêtre, l'un de nos districts Canadiens, ce même jour, élisait comme commissaire et secrétaire, un représentant de ces bandes, qui, là-bas, nous injuriaient.

Quand donc, Canadiens, cesserez-vous de placer des verges dans les mains de nos adversaires; quand donc cesserez vous de planter des couteaux dans le dos de ceux qui luttent pour la cause?

Certes, nous ne conseillons pas le fanatisme; mais dans la situation qui nous est faite, nous n'avons pas le choix, et livrer la clef de l'école à ceux qui sont les pires ennemis de l'enseignement du français est un acte duquel certainement ses auteurs n'ont pas à se glorifier.

P.S.—L'on nous assure à l'instant même, que l'un de nos commissaires, d'école, canadien et grand patriote, vient de s'abonner au *Star* de Saskatoon, sans doute pour remercier ce journal de la honteuse campagne de fanatisme qu'il mène contre nous: ceci dépasse les bornes et nous nous refusons à le croire.

Qui sera Vice-président de la Chambre?

Avec la convocation des Chambres pour le 18 mars, s'élève de nouveau la question du choix du Vice-président de la Chambre des Communes. La loi, la coutume et l'étiquette parlementaire veulent que, lorsque le président est anglais, le vice-président soit français. Comme M. Rhodes sera tout probablement réélu président de la Chambre, on se demande quel député mettra le gouvernement au poste de Vice-président.

Trois noms ont été mentionnés: M. Chabot, d'Ottawa, M. A. H. Mackie, d'Edmonton-est et M. Boivin, de Shefford. Les deux premiers sont députés unionistes: le troisième est libéral.

La candidature de M. Chabot ne sera pas considérée sérieusement, à cause de son peu d'assiduité aux séances de la Chambre des Communes. Quant à celle de M. Mackie, elle sera probablement écartée, parce que ce député élu pour la première fois ne connaît pas encore la procédure parlementaire.

Les hommes mariés du premier contingent obtiennent un congé

Le ministère de la Milice et de la Défense a publié une déclaration dans laquelle il dit:

"Le gouvernement canadien, après des négociations qui ont duré plusieurs mois, a réussi à faire accorder un congé de trois mois à tous les hommes mariés partis avec le premier contingent, qui se trouvent actuellement outre-mer. Ce congé sera accordé aux dépens du trésor publics.

"Seuls les hommes mariés qui sont outremer et dont la famille réside en Canada bénéficieront de ce congé.

"De plus, tous ces soldats devront expressément consentir à retourner en Angleterre et au front à l'expiration de leur congé."

Les troupes américaines commencent maintenant à prendre une part active à la guerre. On en parle du moins dans les communiqués. Dernièrement elles ont subi une attaque au nord de Toul et ont finalement réussi à prendre les Allemands entre deux feux.

OUI, POURQUOI?

—Maman, M. le curé a dit que les sauvages d'Afrique ne portaient pas de vêtements, pas vrai?

—Oui, mon enfant.

—Alors, pourquoi papa a-t-il donné un bouton à la quête?

GRAVELBOURG, SASK., MERCREDI, 13 MARS 1918 No. 3

Le Progrès de Gravelbourg

EUGÈNE CADIEUX, Rédacteur

Il existe chez nos amis, messieurs les Anglais, une habitude qu'il est grand temps de leur faire passer. Combien de fois, lorsque vous écrivez à un Anglais, recevez-vous une enveloppe sur laquelle votre nom soit bien épelé? Le cas s'appliquerait surtout aux maisons de commerce.

Si en poussant à l'extrémité leur esprit d'invention il est possible à ces messieurs de trouver un nom qui sonne plus ou moins l'anglais, qu'il ressemble au vôtre de loin ou de près, peu importe, s'ils peuvent en imaginer un, disons-nous, ils se croiront obligés en conscience de renouveler votre baptême de peur que les anges soient aussi ignorants qu'eux et qu'ils ne puissent à l'heure du jugement dernier vous réveiller d'entre les morts pour vous conduire aux milieu des délices que vous aura bien mérités une vie incessamment persécutée par un groupe d'imposteurs jaloux ou de têtes échauffées. Assurément la charité de ces bons fanatiques est d'un grand mérite, mais la charité réciproque nous demande aussi de ne pas leur laisser accumuler ces mérites de peur qu'ils ne s'en "gonflent" trop et que ces derniers ne leur soient un obstacle de plus à leur salut.

Oui, chers amis lecteurs, elle est vraiment ridicule cette manie de quelques-uns de vouloir changer nos noms. Elle est ridicule lorsqu'elle vient d'un autre, mais combien elle est regrettable lorsqu'elle vient de nous-mêmes! De fait, un petit nombre se plaisent à transformer leur nom, à lui donner un accent anglais, quand ils ne le rendent pas tout-à-fait méconnaissable. Gardons-nous bien de cette faiblesse: nos noms français sont trop beaux pour que nous en ayions honte: l'histoire qui s'y rattache est trop glorieuse pour que nous n'en soyons pas fiers. Non! notre nom est français, écrivons-le en français, et prononçons-le en français. Laissons à ceux qui ne peuvent le prononcer correctement, prouver leur infériorité aussi souvent qu'ils le voudront.

Quant à ceux qui ne peuvent écrire notre nom, sachons à l'occasion leur donner la leçon. La chance s'offre parfois bien belle: c'est un état de compte, par exemple,—ou une traite, que vous recevez, et votre nom y apparaît tout "démantibulé", pourquoi ne pas retourner cette lettre ou cette traite, disant simplement qu'elle ne vous appartient pas? C'est un catalogue qu'on vous envoie, avec un nom impossible: retournez-le, et mettez en note que vous ne connaissez personne de ce nom dans votre localité, et signez le vôtre: vous verrez qu'on apprendra à épeler votre nom, car quand il est question d'argent, plusieurs de ces messieurs deviennent tout-à-coup intelligents.

Ce sont là de simples suggestions; combien d'autres moyens peuvent avoir de bons résultats? Si tous nous nous donnons la main, nous verrons ce que petit à petit il est possible de faire. Et tous nous le ferons, car tous nous comprenons que cette manie n'est rien autre qu'un agent actif et rusé de l'anglicisation complète, et personne n'est prêt à se laisser ainsi engloutir dans l'élément étranger.

NOUVELLES LOCALES.—L'on dit communément "*In concordia salus*"; pour Gravelbourg il faudra dire "A Concordia Laetitia", car c'est encore une soirée très amusante que le "Cercle Concordia" nous a fait passer jeudi dernier le 7. Cette séance comique et musicale, précédée d'une partie de euchre et de whist, a fait certainement honneur au dévouement de ses organisateurs. Monsieur le curé Maillard appelé à dire quelques mots à l'auditoire a remercié chaleureusement la bonne volonté de tous les acteurs et s'est montré très heureux de voir une foule aussi nombreuse. "C'est mon devoir de vous remercier, dit-il, puisque le cercle a bien voulu offrir les recettes de ce soir en aide à la construction de la magnifique église qui s'élèvera bientôt à Gravelbourg, cette église s'élèvera spacieuse et belle, en monument de votre générosité puisque ce sont vos offres généreuses et vos concours de toutes sortes qui nous permettront d'entreprendre l'érection d'un tel édifice". Nos félicitations doivent s'adresser à tous sans restriction, mais surtout à monsieur Raiche, à mesdemoiselles Desalliers et Lebrun et à messieurs Lebrun, Desalliers, Jérôme, Pepin, Beaudoin, Gauthier et Lizée.

—Le gouret semble toujours être de plus en plus l'objet des conversations journalières. Une équipe qui portait le nom de Laflèche mais qui en vérité se composait de joueurs de quatre places différentes, n'a pu remporter sur Gravelbourg, à Laflèche même, aucun avantage. Le résultat final fut de neuf à neuf, et à la demande de Laflèche, pour détailler, Gravelbourg répondit: "Venez chez nous, et vous verrez que nous la finirons cette partie. Laflèche n'osa pas refuser le défi, et mercredi soir, essuya une honteuse défaite à Gravelbourg. Dureault fut l'étoile et tous les autres joueurs le secondèrent bravement.

—La semaine dernière monsieur Jos. Lafrenière prenait possession de la pharmacie de monsieur Guy Gravel. Monsieur Lafrenière doit construire prochainement une autre pharmacie pour remettre l'édifice qu'il occupe actuellement à la Banque d'Hochelaga. Cette dernière y ouvrira ses bureaux vers le commencement de mai.

Bonne Entente

Le représentant militaire au Tribunal 149 de Gravelbourg appartenait à une famille typique de l'Ontario.

L'Orange Sentinel, la vieille bible familiale, les préjugés de race et de religion, avaient suivi dans la hutte étroite et sombre de l'humble homestead cette famille établie dans les plaines de la Saskatchewan depuis quelques années. Ces valeureux champions de la cause discrète du Prince d'Orange contre Jacques II d'Angleterre s'étaient trouvés comme par hasard à tomber au milieu d'une colonie catholique canadienne française.

La famille Wiseman était donc en train de déjouer les plans des Papistes de Gravelbourg quand la guerre éclata.

Laissant la plus grande partie des leurs sur le sol canadien afin de sauvegarder sans doute les intérêts du protestantisme au pays, plusieurs membres de la famille volèrent au secours de l'Empire britannique.

Après dix-huit mois dans les tranchées, Hugh Wiseman revint au pays et fut nommé représentant militaire du Gouvernement au Tribunal d'exemption de Gravelbourg.

Le séjour qu'avait fait le jeune Wiseman dans les casernes de Québec, de l'Angleterre et de la France, la camaraderie en face de la mort avec des Français, des Anglais, des Russes, des Australiens, des Portugais, des Nègres et des Indiens, firent tomber de ses yeux le bandeau de préjugés que la tradition avait maintenu chez les siens pendant de si longues années et élargirent singulièrement son esprit.

L'autre jour, dans une de ces salles de pool, où pendant l'hiver s'entasse la jeunesse de l'Ouest, un de ses compatriotes de langue anglaise s'approchant de lui, lui dit: "Tu sais, Wiseman, moi, si j'ai demandé mon exemption du service militaire, c'est uniquement parce que je ne veux pas me battre à côté de ces lâches Canadiens français." Le brave soldat indigné tomba à bras racourcis sur son interlocuteur et lui administra une râclée dont il se rappellera longtemps.

Après la bataille, quand le Boche faisait des excuses, "C'est que voyez-vous, j'en sais quelque chose, moi, de la bravoure des Canadiens français pour avoir combattu avec eux. Un jour que nous avions reçu l'ordre de tenir coûte que coûte une tranchée dite internationale, le feu d'artillerie des Allemands devint si violent, les cris des blessés et des mourants au milieu de cet enfer de fer et de feu si terrible, que les nouveaux arrivés au bataillon, pris d'une panique soudaine, jetèrent leurs armes et se sauvèrent sous l'empire d'une peur incontrôlable.

Tout à coup un homme leur barra le passage. Impassible au milieu de la mitraille, le revolver au poing, notre officier, le major Hector Verret, un Canadien français, hurlait avec son accent légèrement étranger: "Stop!

These trenches belong to the second Batallion and the second Batallion shall hold them or I have to kill you all. Et le revolver du brave major eût bientôt raison des fuyards qui retournèrent à leurs tranchées et les conservèrent au crédit du second bataillon."

Et vous allez me dire que vous avez honte d'aller combattre avec de tels hommes? mais c'est sous leurs ordres que vous devrez aller combattre pour l'empire—au lieu de cacher votre hypocrite lâcheté.

Wiseman n'est pas un lettré, c'est un homme de la terre: il a quitté la charrue pour l'armée son âme est droite et ses intentions sincères.

Je me demande après tout si l'accord ne serait pas vite un fait accompli au Canada, si l'enseignement dans les provinces anglaises était dirigé et contrôlé par des universitaires aux idées larges et au patriotisme éclairé.

Tel qu'il existe, l'enseignement dans les provinces anglaises du Canada fausse l'esprit des enfants de la même façon que l'Allemagne a faussé l'esprit des siens en leur inculquant des doctrines malsaines qui malheureusement portent aujourd'hui leurs fruits. Nous ne pouvons pas oublier que le système des écoles de l'Ontario a été importé de Prusse par le Dr Ryerson.

Adapté à l'Ontario, le système a eu un effet désastreux. Une révision catégorique s'impose et nos concitoyens de langue anglaise qui veulent sincèrement la grandeur de notre patrie commune devraient voir à ce que l'enseignement dans leurs provinces respectives produise des sujets plus tolérants et des citoyens animés d'un patriotisme plus élevé.

Emile GRAVEL.

Gravelbourg, Sask.

Mort de John E. Redmond, le fameux leader nationaliste irlandais

John E. Redmond, le fameux leader nationaliste irlandais, est mort subitement à la suite d'une opération.

Depuis plus de 25 ans, John Redmond luttait pour le *Home Rule* et pendant la plus grande partie de ce temps il a été le chef reconnu de l'Irlande. Comme leader du parti nationaliste, il a exercé une influence considérable sur les destinées de sa patrie. Né en 1851, il a siégé presque continuellement à la chambre des Communes depuis 1881 et a consacré toute sa vie aux luttes parlementaires.

A l'entrée de la Grande Bretagne dans la guerre, Redmond approuva hautement l'attitude du gouvernement, ce qui lui attira la haine des Sinn Feiners. Il s'opposa vigoureusement à la révolution de ces derniers, mais plaida aussi avec éloquence pour obtenir la clémence en faveur des rebel-

La mort de John Redmond

les.

survenant au moment critique de la convention irlandaise, est considérée dans les cercles politiques comme une calamité nationale. Si l'on espérait en venir à une solution du problème irlandais, c'est uniquement à lui et à son esprit de pondération qu'on le devait.

En 1915, Redmond avait refusé un portefeuille dans le cabinet de coalition parce qu'il craignait, en acceptant, de nuire aux intérêts de la cause irlandaise.

Lloyd George et tous les chefs de partis à la Chambre des Communes ont fait l'éloge de Redmond. Le premier ministre a rappelé que les dernières paroles que lui avait adressées le leader nationaliste, il y a quelques jours, avait été un appel en faveur de la concorde entre les deux races.

Déjà plus d'un millier de soldats de retour du front ont profité de l'offre du gouvernement fédéral qui donne une terre à chaque soldat qui désire se faire agriculteur. De plus chaque soldat agriculteur reçoit une somme de \$2,500 pour défrayer ses premiers frais d'installation.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

—Ne me dites pas que c'était son devoir. Ah! si vous aviez vu, fit M. Leverby, revivant la scène inoubliable dont il avait été témoin, non, rien au monde ne peut imposer une chose pareille, c'est au-dessus des forces humaines.

Et comme la religieuse hochait lentement la tête avec l'expression de ce doux scepticisme qui, au rebours de l'autre, trouve sa raison dans la foi:

—Ne puis-je la voir, ne fût-ce qu'un instant, Madame? implora M. Leverby.

Un nuage traversa le regard de la religieuse: elle eut comme un mouvement de recul, et avec une certaine énergie où tremblait, eût-on dit, comme une sorte d'effroi:

—Oh! non, Monsieur, cela, non, nous ne pouvons vous l'accorder, c'est impossible, cela ne se fait jamais ici. Plus tard, peut-être, quand elle ira mieux, mais pas en ce moment.

Elle parlait d'une voix très douce, un peu tremblante, et cette douceur parut soudain effrayante à M. Leverby, en raison de l'autorité qui la nuançait.

Quels droits pouvait donc avoir sur Mlle Brunnel cette bonne religieuse qui, en fin de compte, n'avait raisonnablement juridiction que sur ce qui concernait directement son petit couvent? Comment se permettait-elle d'intervenir ainsi dans des choses qui regardaient personnellement l'institutrice de son fils?

Intrigué outre mesure, ne comprenant absolument rien à ces procédés tout nouveaux pour lui, M. Leverby allait protester, quand un pas pressé retentit dans le corridor.

—Voici le docteur, fit la religieuse, vous pouvez le voir si vous désirez...

D'un bond, M. Leverby fut à la porte de la rue que le médecin tirait à lui en s'en allant.

Eh bien! docteur? demanda-t-il avec anxiété.

Le docteur, croyant avoir affaire à un parent de la malade:

—Pas une minute à perdre, fit-il sans s'arrêter, je cours chercher du sérum. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!

Et il tourna l'angle du chemin de traverse.

M. Leverby, planté sur le seuil de la petite maison blanche, resta là ahuri, éprouvant une impression intense d'isolement et d'abandon.

Il chancelait quand il rentra dans le parloir pour prendre son chapeau, et, sans oser renouveler sa demande de voir Mlle Brunnel, pénétré par cet air de mystère dont il se sentait environné:

Au moins, dites-lui, Madame, que je suis venu, balbutia-t-il embarrassé en s'inclinant devant la supérieure, et je vous prie instamment de m'envoyer de ses nouvelles!...

Et morne, abattu, il quitta le petit couvent.

XL

M. Leverby retraversa Sainte-Marie, et reprit le raccourci.

Sous le soleil qui, maintenant, frappait d'aplomb, il retrouvait, une à une, pour ainsi dire à chaque pas, les pensées qu'il avait, le matin, semées dans la rosée du chemin.

Il eût éprouvé une jouissance à leur dire, comme à des confidentes, que ce n'était pas cela, qu'il s'était trompé, mais une autre pensée l'angoissait, et il était très triste quand, dans le courant de l'après-midi, il rentra chez lui.

. . . .

Quelques jours s'écoulèrent. Pendant ces quelques jours la vie fut presque impossible à M. Leverby.

Obsédé par les pronostics optimistes de Clémence qui lui racontait des guérisons incroyables de cas impossibles, horripilé par les questions incessantes d'André qui, avec une cruelle inconscience, confondait "Bonne Amie" avec "tite mère", M. Leverby avait pris sa maison en grippe.

Chaumet était son seul recours, et le bon docteur, qui, à un certain moment donné, n'avait joué à l'homme épris que dans le seul but de pousser son ami à se déclarer, le consolait de son mieux

—Bast! cela ira bien, ne te mets pas martel en tête, et sitôt la convalescence j'irai faire ta demande: mon titre de "vieux tonton" fait de moi une sorte de papa.

—Guérira-t-elle, crois-tu?

—Mais oui, mais oui, qu'elle guérira.

En fait, le bon Chaumet avait foi dans la belle santé de Mlle Brunnel.

Enfin, un soir, M. Leverby reçut un mot de la Supérieure lui disant que la crise que le médecin redoutait avait été conjurée et que l'état de la malade, tout en nécessitant encore de grands ménagements, était aussi satisfaisant nagements, était aussi satisfaisant que possible.

Délivré d'un grand souci, M. Leverby se reprenait à vivre et à espérer dans l'avenir.

Puis, jour après jour, on reçut à Chavette-Saint-Brice un petit bulletin médical, rédigé en hâte par la bonne chère Mère.

"La malade s'était levée une heure ou deux... elle avait un peu mangé... on avait ouvert sa fenêtre..."

Toutes choses que M. Leverby accueillait comme étant du meilleur augure, mais qui, de l'avis du Dr Chaumet, ne disaient rien de bon.

C'était lent, beaucoup trop lent, à son avis: la nature généreuse de Mlle Brunnel eût dû réagir depuis longtemps, selon lui.

Insensiblement, les bulletins se firent moins rassurants et laissèrent entrevoir que, loin de se fortifier, la santé de la malade allait déclinant.

Interrogé par M. Leverby, Chaumet avait haussé les épaules, allongé une demi-douzaine de "bigre" où les *r* grondaient en torrent, mais avait réservé son jugement.

Il ne voulait pas dire à cet ami, chez qui un sentiment exclusif, capable à lui seul de remplir une vie, s'était éveillé à l'égard de Mlle Brunnel, que cet état de faiblesse morbide, qui allait s'accentuant, était précisément ce qu'il avait redouté.

Il ne voulait pas dire que le sérum appliqué à un sujet qui avait déjà été soumis à son action avait, tout en conjurant la diphtérie, empoisonné le sang, et qu'à moins d'un miracle, ce à quoi il ne croyait guère, une issue fatale était à redouter.

(*A Suivre*)

PRINCE-ALBERT

Le Concert du Choeur de la Cathédrale remporte un magnifique succès

Le concert donné dimanche soir par le choeur de chant de la cathédrale a remporté un succès sans précédent dans les annales paroissiales. Plus de quatre cents personnes se pressaient dans la salle du soubassement de l'église. Les organisateurs n'avaient pas prévu une telle affluence; aussi un bon nombre de spectateurs durent-ils rester debout ou se contenter de sièges de fortune.

L'exécution du programme s'est déroulée dans un ordre parfait. Il faudrait reprendre un à un chaque numéro et décerner à chaque artiste les compliments qu'il mérite; mais notre plume serait impuissante à distribuer ces éloges sans tomber dans de banales répétitions. Contentons-nous donc de féliciter en bloc tous les chanteurs et chanteuses qui nous ont fait passer une si agréable soirée. Le public ne leur a d'ailleurs pas ménagé les applaudissements et les rappels.

Les choeurs, exécutés avec un ensemble impeccable, témoignent d'un sérieux travail de préparation de la part des exécutants et de leur directrice, Mme Morrier.

Rappelons les noms des artistes qui figuraient au programme, soit comme solistes soit comme membres du choeur: Mmes Morrier, Casgrain, le [illegible] Gorgendière [illegible] Noble; Milles [illegible] Blouin, M. [illegible] [illegible] Marguerite [illegible], Mary Strong, [illegible] MM. [illegible] Léon H. Lefebvre, Jules Casgrain, N. Fournier, [illegible] N. Berriault, H. Quinlan, J. P. Daoust, Frank Hervey.

Mmes Carrier, Morrier et Noble, [illegible] incombait le rôle d'accompagnatrice au piano, ont été naturellement à la hauteur de la situation.

L'orchestre, [illegible]

[illegible] comédie de Jules [illegible] On avait eu la bonne idée d'en donner, sur le programme, une brève analyse en anglais, de sorte que les personnes non familières avec la langue française n'eurent pas de [illegible]

[illegible] Les artistes ont interprété [illegible] un réel talent dont [illegible] les féliciter. [illegible] nous devons cependant une mention spéciale à M. [illegible] s'est révélé un comédien de premier ordre et a composé [illegible] M. H. Lefebvre, [illegible] à se faire passer pour [illegible] avec honneur de cette situation délicate. Quant à M. J. A. Cadieux, il n'a pas eu de peine à entrer dans son rôle de jeune homme sympathique.

Ce début du cercle dramatique de l'A. C. F. C. montre ce que l'on peut attendre de nos jeunes.

Après deux semaines seulement de préparation, ils ont réussi à nous donner une excellente représentation qui promet pour l'avenir [illegible] que nous applaudirons à leurs nouveaux efforts.

Pour terminer, nous devons un mot de gratitude spéciale à Mme Morrier, dont le talent d'organisation et la générosité bien connus ont assuré le succès de ce concert, le plus beau qui ait jamais été donné au profit de nos oeuvres paroissiales.

Au cours de la soirée, le R. P. Panhaleux, en l'absence du R. P. Danis, retenu à la chambre par une indisposition, a remercié au nom de la paroisse tous ceux qui ont contribué à l'érection du théâtre; en particulier, le Cercle local de l'A. C. F. C. et la chorale; M. C. Fournier, qui a fourni la toile pour les décors; le frère Labelle, dont le savoir-faire a été mis sérieusement à contribution pour la construction de la scène; M. Léo Saint-Hilaire, l'artiste qui a brossé les décors. Le R. P. Panhaleux s'est réjoui en même temps du retour de Mgr Pascal, présent à la soirée, et a exprimé la satisfaction de tous de le revoir au milieu de nous.

En quelques mots, Sa Grandeur a remercié les artistes et l'organisatrice. Il a exprimé sa joie d'être de nouveau au milieu de ses ouailles, après une absence qui lui a paru bien longue.

Les recettes d'entrée ont fourni la jolie somme de $88.25.

Le coût de l'électricité augmente

A partir du 1er avril, le prix de la lumière électrique sera augmenté de 8 à 10 sous par kilowat; le prix minimum sera élevé de 0.50 à $1.00 par [illegible]

[illegible] el et des salaires. Cette mesure suscite beaucoup de critiques à travers la ville et un certain nombre de citoyens annoncent qu'ils se priveront de la lumière électrique pendant l'été plutôt que de payer le surplus.

A. C. F. C.

[illegible] 2 mars, le cercle local de l'A. C. F. C. donnera dans la salle paroissiale une soirée canadienne. Il y aura partie de cartes, mus- [illegible]

[illegible] Canadiens de [illegible] environs sont cordialement invités.

Une vente importante d'animaux et de machines agricoles

[illegible] l'importante vente d'animaux et machineries agricoles qui [illegible] Red Deer Hill, à la ferme d'élevage "Southview", les mardi et mercredi 19 et 20 mars. On trouvera [illegible] annonce à ce sujet [illegible] par le train du G. T. P. qui partira de Prince-Albert à 7 h. du matin.

La Saint-Patrice

La Saint-Patrice sera marquée, comme [illegible], par un souper qui sera servi dans la salle paroissiale, le lundi 18 mars, par les [illegible] sont en vente au prix de 50 sous.

Agréable visite

Hier nous avions l'agréable surprise de recevoir à nos bureaux la visite de M. le Docteur A. Godin, de Willow Bunch, ancien président général de l'A. C. F. C. et membre du Comité fédéral actuel, qu'accompagnait M. l'abbé Boudeau, vicaire de Willow Bunch. Nos deux compatriotes font un bref voyage dans le nord et nous venaient du settlement de Battleford. Ils sont repartis aujourd'hui pour le sud. M. le Dr Godin a été absolument émerveillé par l'attrait de cette partie de la province et par celui de Prince-Albert en particulier.

—Un jeune Canadien français du nom de Thibaudeau, qui travaillait à la scierie de la Prince-Albert Lumber [illegible] a fait, il y a huit jours, une chute ayant entraîné une dangereuse fracture de la jambe. Le Dr A. Montreuil a tenté d'épargner au malheureux l'amputation, mais il ne peut encore se prononcer sur le résultat du traitement. Bien que la fièvre soit entièrement disparue, le patient n'est pas encore hors de danger.

Tout soldat agriculteur doit demander un congé

M. C. Rice-Jones, le représentant agricole dans le bureau des congés militaires de Calgary, déclare qu'étant donnée l'importance vitale de l'augmentation de la production durant la saison prochaine, chaque fermier ou ouvrier agricole actuellement en uniforme ou ayant reçu l'ordre de se rapporter pour le service militaire devrait se faire un devoir de demander immédiatement un congé. Si le besoin d'hommes au front est grand, celui de la production dans l'Ouest est encore plus grand. M. Rice-Jones ajoute qu'un certain nombre de fermiers et d'ouvriers agricoles sont partis avec la première levée de conscrits alors que l'intérêt national bien compris eût dû leur [illegible] donner des congés pour [illegible] sur les fermes pendant [illegible]

Tous les fermiers et ouvriers [illegible] actuellement en uniforme ou sur le point de l'être d[illegible] demander immédiatement un congé.

[illegible] utes les demandes de congé [illegible] nt être faites dans le délai [illegible] maine à partir de la date [illegible] on a reçu l'ordre de se rapporter.

[illegible] hommes appelés sous les armes devraient demander leur congé le jour même qu'ils sont appelés.

Toutes les demandes, que l'homme soit en uniforme ou non, doivent être adressées au bataillon dont il dépend.

L'appelant doit fournir les preuves qu'il est bien un fermier. [illegible] écrire pour cela, suivant le cas, à M. C. Rice-Jones, représentant agricole dans le bureau des congés à Calgary, ou à M. Mo[illegible] qui remplit les mêmes fonctions dans le bureau de Régina.

On a dit qu'il fallait être [illegible] pour obtenir un congé. Ceci est faux. Les ouvriers [illegible] n'ont qu'à faire écrire en même temps le fermier chez qui ils se proposent de travailler; ce dernier doit déclarer la superficie qu'il a à ensemencer et le travail qu'il a à faire cet été.

Il est cependant inutile de demander un congé si l'on n'est pas un homme réellement expérimenté dans les travaux agricoles.

Un habile pilote canadien français

Les journaux ont publié [illegible] jours-ci une dépêche de New-York disant que le commandant Bartlett, de la marine américaine, vient d'être félicité par Washington pour avoir conduit le navire *Favorite* de Québec à Boston, du 10 au 23 janvier, par le golfe Saint-Laurent, avec succès, malgré les glaces, les tempêtes et le vent de janvier dans ces parages dangereux.

Ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que le pilote du *Favorite* pendant ce voyage difficile était un Canadien français de 35 ans à peine, le capitaine J. B. Deslauriers, de Québec, autrefois capitaine à bord d'un petit navire qui fit des traversées d'hiver sensationnelles, entre la Rivière-du-Loup et Tadousac, et des randonnées périlleuses à travers les glaces du fleuve Saint-Laurent, jusqu'aux Sept-Iles, en plein hiver.

Le capitaine Rohange, du *Favorite*, a reconnu l'audace prudente du Canadien-français dans une lettre attestant de ses excellentes qualités de pilote, pendant ce voyage extrêmement osé. Il y a des Canadiens français partout, et qui démontrent, chacun dans sa sphère, que notre race ne manque ni de courage, ni de hardiesse.

—Le Devoir.

PHILANTHROPE NOUVEAU GENRE

—Tu vois ce monsieur, là-bas, sur le pas de sa porte, il a contribué à *essuyer* bien des larmes!

—Pour son bon coeur qu'il soit béni: comment cela donc?

—Il est marchand de *mouchoirs*.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE INSTITUTRICE—pour le district Ste Marthe (près Rocanville). 20 à 25 élèves franco-canadiens. Institutrice bilingue et qualifiée évidemment. Ouverture de la classe le 1er avril. S'adresser à M. F. HUDON, Secrétaire, STE MARTHE-Rocanville, Sask. 48-2

TROUVE—Une montre a été trouvée aux environs de l'école Séparée. On pourra la réclamer aux bureaux du PATRIOTE.

EMPLOI DEMANDE—Jeune couple sans enfants demande emploi sur ferme. Connaissance de la culture. Mentionner salaire en s'adressant à ARMAND LEGAULT, SEDLEY, Sask. 51-3p.

A VENDRE—2 Chars de piquets d'épinette rouge. S'adresser à M. l'abbé VOISIN, SHELL RIVER, Sask. 51-4.

EMPLOI DEMANDE sur une ferme pour environ six mois. Mentionner conditions en s'adressant à JOSEPH BENOIT, ARBORFIELD, Sask. 52-1p.

ON DEMANDE UNE SERVANTE d'expérience et bilingue. S'adresser à Madame MONTREUIL, 15, 12ème rue est.